

Palestine - Quand tuer est devenu la norme

Par <u>Gideon Levy</u> Mondialisation.ca, 14 mars 2016

Middle East Eye 11 janvier 2016

Région : <u>Moyen-Orient et Afrique du Nord</u> Thème: <u>Droits humains et État policier</u>

Analyses: LA PALESTINE

Il n'y a pas d'autre façon de décrire la politique d'Israël vis-à-vis des agresseurs présumés que comme des exécutions sommaires.

La fille de Mahdia Hammad, abattue par la police des frontières israélienne la veille, pleure lors des funérailles de sa mère dans le village cisjordanien de Silwad le 26 décembre. La police a criblé de 17 balles le corps de cette mère de quatre enfants et âgée de 40 ans, prétendant qu'elle avait tenté de les attaquer avec sa voiture. Mais son mari a expliqué que son épouse rentrait au plus vite à sa maison pour nourrir leur bébé quand elle a été tuée - Photo : APA/Shadi Hatem

Le plus grand ennemi de la lutte contre l'occupation israélienne est la routine. Ce danger de la routine n'apparaît que rétrospectivement, en regardant l'occupation dans le rétroviseur au fil du temps. Ce qui était inacceptable hier, et même inimaginable, devient la routine d'aujourd'hui et la norme de demain. Ainsi, l'occupation roule d'une phase à l'autre, mais une chose ne change jamais : l'occupation reste l'occupation et ses multiples aspects sont cachés à la vue de tous.

La résistance à l'occupation, également présente et uniquement changeante de par son apparence et les moyens employés pour l'exprimer, montre depuis environ trois mois un nouveau visage, celui d'une « Intifada des couteaux » ou d'une « Rébellion des loups solitaires », ou de tout autre nom qu'on veuille lui attribuer.

Sans personne pour l'organiser, sans infrastructure ni main paternelle, sans organisations militantes ni quartier général militaire et presque sans armes ni explosifs, une nouvelle forme de résistance violente a émergé. Des individus palestiniens, principalement mais pas exclusivement des jeunes, principalement mais pas exclusivement des hommes, se lèvent un matin et décident d'agir. Leur instrument est généralement un couteau ou une paire de ciseaux, ou encore une voiture privée.

Ils savent que leurs chances de survie sont minces et comprennent que l'impact sera négligeable le cas échéant ; pourtant, ils décident de prendre leur destin en main et d'exprimer leur résistance violemment, en poignardant ou en renversant des juifs, principalement des soldats, mais aussi des civils, en général dans les territoires occupés.

Au cours des trois derniers mois, 27 Israéliens et 135 Palestiniens ont été tués dans près de 100 incidents différents de cette nature. Quelques-uns de ces Palestiniens ont été tués lors de manifestations, mais la plupart ont perdu la vie dans des tentatives d'attaques terroristes, ou ce que les autorités israéliennes ont désigné comme étant des tentatives d'attaques terroristes. Rares sont les jours sans qu'un de ces incidents ne se passe. Ils sont

devenus routiniers.

Dans le même temps, la réponse israélienne à ces incidents est également devenue routinière. Dans la plupart des cas, ces réponses finissent par une exécution sommaire sans possibilité de procès. Il n'y a pas d'autre façon de décrire précisément la réponse israélienne à ces attaques au couteau et à la voiture. Les soldats, policiers et citoyens ordinaires ont reçu ou pris un permis de tuer, dans chaque cas en premier recours, presque invariablement.

Les jeunes Palestiniens, hommes et femmes, garçons et filles, qui brandissaient simplement une paire de ciseaux, ont été condamnés à mort sur place. Les Palestiniens dont la conduite était suspecte ont été condamnés à mort par des tirs à balles réelles. Seule une petite proportion des personnes exécutées ont été tuées alors qu'elles mettaient effectivement en danger la vie de soldats ou de civils israéliens. Une majorité écrasante de ces personnes aurait pu être neutralisée sans être tuée. Mais toutes ont reçu la même sentence : la mort.

Les caméras de sécurité n'ont cessé de montrer que le simple fait de transporter un couteau ou une paire de ciseaux était suffisant pour que tout le monde aux alentours tire pour tuer. Dans les cas les plus extrêmes, il aurait également été possible de tirer pour blesser plutôt que pour tuer ; cependant, toutes les réglementations existantes en matière d'emploi d'armes à feu ont été oubliées, comme si elles n'avaient jamais existé. Le permis consiste à tirer pour tuer.

En réalité, les autorités ont encouragé ce comportement du côté des forces en uniforme et des civils et ont complimenté ceux qui ont répondu de cette manière. Un tel comportement est devenu non seulement légitime, mais aussi normatif, comme si aucune autre réponse n'était possible.

Cette version soudainement transformée des règles est déjà devenue la nouvelle routine, dont personne ne remet en cause la légitimité actuellement en Israël. Les Israéliens n'ont jamais eu la gâchette aussi facile tandis que l'indifférence du public israélien n'a jamais été aussi totale. Et dans bien des cas, comme cela arrive inévitablement lorsque le doigt démange autant sur la gâchette, il y a eu des erreurs, des personnes n'ayant pas l'intention de blesser quiconque qui ont été abattues lors d'assassinats criminels devenus banals.

Il est difficile de croire que Mahdiyya Hammad, une mère de quatre enfants de 40 ans, avait l'intention de renverser des policiers postés sur la route de son village, à Silwad. Elle rentrait chez elle pour allaiter son nourrisson. Ils ont tiré plusieurs dizaines de coups et ont continué de tirer, même lorsqu'elle était déjà morte.

La police a également tiré par erreur sur une voiture de la famille Abdallah, originaire d'Amuriya, un village reculé de Cisjordanie, et tué Samah Abdallah, une étudiante en cosmétologie de 18 ans ; son père était venu spécialement la chercher à l'école afin qu'elle puisse éviter le trajet risqué en transports en commun jusqu'à chez elle en ces jours dangereux sur les routes.

Les soldats ont reconnu l'avoir abattue « par erreur ». Peut-être que les soldats ont également abattu « par erreur » Nashat Asfour, un père de trois enfants de 35 ans originaire du village de Sinjil. Ils ont tiré sur lui à 150 mètres de distance alors qu'il rentrait d'un mariage. Ashraqat Qatanani ne devait pas non plus être tuée. Cette jeune fille âgée de 16 ans a sorti une paire de ciseaux. Est-ce que tuer était le seul moyen de contrôler une fille de

16 ans en uniforme scolaire ? Avec des balles réelles, en tirant dans le but de tuer ? Sans avertissement ? Le groupe de soldats autour d'elle n'aurait-il pas pu la retenir et l'empêcher de faire quoi que ce soit ? Ou du moins lui tirer dans les jambes ? Mais non, ils l'ont tuée, elle aussi, comme tant d'autres, comme si c'était leur réponse préférée et leur seul choix.

Comme je l'ai indiqué, ces choses sont désormais devenues routinières. Lorsque le ministre suédois des Affaires étrangères a qualifié cela d'exécutions sommaires, Israël était furieux. Mais il n'y a pas d'autre façon de décrire ces pratiques que comme des exécutions sommaires extrajudiciaires.

En Israël, on n'a pas encore commencé à discuter des implications de ce comportement dangereux pour la société israélienne en elle-même. Aujourd'hui dans les territoires occupés, demain à Tel-Aviv. Aujourd'hui contre les Palestiniens brandissant une paire de ciseaux, demain contre les contrevenants de la circulation. Officiellement, Israël n'a pas de texte sur la peine de mort, sauf pour les nazis et ceux qui leur viennent en aide. Aujourd'hui, Israël a fait un pas en avant, ou peut-être en arrière : celui de la peine de mort sans même un procès.

Quand un permis de tuer est accordé, et ce d'une manière aussi générale, et quand la vie a si peu de valeur, cette détérioration progressive est difficile à arrêter. En réalité, elle est déjà devenue routinière.

Gideon Levy

Article original en anglais : <u>In Israel and the occupied territories</u>, shoot to kill is the new normal, Middle East Eye, le 11 janvier 2016

Traduction: MEE - VECTranslation

Pour aller plus loin, voir la vidéo :



Cisjordanie : Des soldats israéliens tirent sur une adolescente palestinienne

La source originale de cet article est <u>Middle East Eye</u> Copyright © <u>Gideon Levy</u>, <u>Middle East Eye</u>, 2016

Articles Par : **Gideon Levy**

Avis de non-responsabilité: Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site <u>Mondialisation.ca</u> sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de <u>Mondialisation.ca</u> en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: <u>media@globalresearch.ca</u>

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca